

# Rangement - Métal



Produit de référence

**Fabricant** Artopex Inc.  
**Catégorie\*** Rangement assemblé - métal / Casegood – Metal panel  
**Description** Meubles assemblés en acier avec revêtement de peinture en poudre. Quincaillerie composée d'acier et de matière plastique.

**Lieu assemblage final** Division Artopex Plus Inc. 2129 Berlier, Laval QC H7L 3M9, Canada  
**Produit de référence** Rangement de métal 57-21-042-33

\*Catégorie telle que définie par la norme ANSI/BIFMA e3 (certification Level).

## Contact - Service client

sac@artopex.com  
 1 833 363-3041  
 Pro-Meubles, 800 Vadnais  
 Granby QC J2J 1A7 Canada

## Contact - Service environnement

eco@artopex.com  
 1 800 378-0189  
 Pro-Meubles, 800 Vadnais  
 Granby QC J2J 1A7 Canada

Contenu recyclé*	Poids du matériau		Pre-consumption	Post-consumption	Recyclage total	Possibilité de Réemploi Recyclage Valorisation***
	Lbs.	%	%	%	%	
<b>**Acier type 1</b>	101,3	80,9	22,0	34,0	56,0	OUI
<b>**Acier type 2</b>	20,0	16,0	19,5	69,0	88,5	OUI
<b>Plastique</b>	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	OUI
<b>Peinture en poudre</b>	3,8	3,1	25,0	0,0	25,0	NON
<b>Total</b>	125,2	100,0	34,0	60,4	60,2	

\*Calcul basé sur un minimum de 95% du poids du produit de référence.

\*\*Acier type 1 : Fournisseurs locaux / Type 2 : taux moyen de l'industrie.

\*\*\* Les possibilités de réemploi, de recyclage et de valorisation varient selon l'emplacement géographique du produit en fin de vie.

## Certifications



## Documentation supplémentaire

[Rapport de responsabilité sociale de l'entreprise](#)

[Certifications \(détails\)](#)

[Guide de nettoyage](#)

## Déclaration de non-obsolésence

Artopex garantit ses produits contre tout défaut de conception, de matériaux et de fabrication, pour une durée spécifique à chaque collection de produit. Notre intention est de faire prolonger la durée de vie de nos produits aussi longtemps que possible, conformément à nos engagements envers nos clients et l'environnement. Si, pendant la durée de cette garantie, Artopex reçoit une déclaration écrite, Artopex, s'engage à réparer ou remplacer par un produit comparable de son choix tout pièces ou produit expédié après 1er juillet 2011 qui ne peut être utilisé normalement à cause dudit défaut, sans aucun frais pour l'acheteur original.